



## DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

Séance du 29 mars

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 29
Présents : 27
Absents :
Procuration : 2
Nombre de suffrages exprimés : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an 2017, le 29 mars, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à l'espace Mansuy de BADONVILLER, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

### Étaient présents :

M. BERTRAND Hervé, M. BIENTZ Guy, M. COINSMANN Gérard, Mme COLAS Claudine, M. DANIEL Philippe, M. DEMONET Ghislain, M. DEWAELE Jacques, M. DUJARDIN Bruno, Mme FALQUE Rose-Marie, Mme FARRUDJA Annie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, M. GEX Christian, M. GOGLIONE Jean-Marie, Mme JACQUOT Dominique, M. KURKIENCY Jonathan, M. LAMBLIN Jacques, M. MAILLIOT Frédéric, M. MARCHAL Michel, M. MARQUIS Noël, M. MARTIN Jean-Paul, M. MERCIER Thierry, M. MULLER Bernard, M. PISTER Jacques, M. Eric TAVERNE, Mme VILLAUME Damienne

### Étaient excusés avec pouvoir :

M. AUBERT Jean-Christophe pouvoir à GEX Christian, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent pouvoir à M. BERTRAND Hervé

### Étai(ent) excusé(s) :

M. René ACREMENT était remplacé par M. Jean-Marie GOGLIONE, M. ARNOULD Philippe était remplacé par M. TAVERNE Eric, Mme VAUDEVILLE Sabrina était remplacée par M. COISMANN Gérard

### Était absent :

Voix consultative : Mme LEHE Sophie, M RICHARD Claude.

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Rose-Marie FALQUE

2017-010

Date de convocation  
17/03/2017

DATE D'AFFICHAGE  
..J..

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..J./...

et publication du :

..J./...

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 22 FEVRIER 2017

Monsieur le Président soumet le compte-rendu de la séance du 22 février à l'approbation des membres du comité. Ces derniers sont invités à faire savoir si ils ont des remarques à formuler sur ce compte rendu avant son approbation définitive.

Le comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte rendu de la séance du 22 février 2017



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Badonviller  
Le Président,

